



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N° 115 /FCF/SG/DDF/DC/ACT 1/2024

Portant publication du calendrier de passage des sessions de la Commission du Statut du Joueur pour le compte de la saison 2024/2025

- **Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs des Championnats professionnels MTN Elite One, MTN Elite Two et Guinness Super League ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs du football amateur ;**

J'ai l'honneur de vous informer que pour le compte de la saison sportive 2024/2025, les clubs professionnels engagés aux Championnats Mtn Elite One, Mtn Elite Two et Guinness Super League organisés par la FECAFOOT devront soumettre les dossiers physiques de leurs joueurs et officiels au sein de la Commission du Statut du Joueur afin de rendre éligibles leurs joueurs pour les compétitions nationales.

De ce fait, la commission siègera selon le calendrier de passage suivant :

Pour la première période d'enregistrement allant du 17 juillet au 04 octobre 2024 :

- ✓ Mardi 27 au vendredi 30 août 2024 ;
- ✓ Mardi 03 au vendredi 06 septembre 2024 ;
- ✓ Mardi 10 au vendredi 13 septembre 2024 ;
- ✓ Mercredi 24 au vendredi 27 septembre 2024 ;
- ✓ Lundi 30 septembre au jeudi 03 octobre 2024 ;
- ✓ Mardi 08 au vendredi 11 octobre 2024 ;

Pour la deuxième période d'enregistrement allant du 02 janvier au 31 janvier 2025 :

- ✓ Mardi 17 au vendredi 20 décembre 2024 ;
- ✓ Mardi 07 au vendredi 10 janvier 2025.

NB :

- Seuls les dossiers des joueurs et officiels admis par la Commission du Statut du Joueur pourront être soumis pour traitement au Service des Licences.
- Seuls les clubs ayant soumis leurs dossiers d'engagement à la FECAFOOT pourront faire passer leurs dossiers à la Commission du Statut du Joueur.
- Les joueurs amateurs sous-contrat (contrat fédéral) soumettront leurs dossiers uniquement selon le calendrier prévu pour les joueurs professionnels.

Nous attachons du prix au respect scrupuleux des prescriptions ci-dessus.

Ampliations :

- SG CTFP
- SG LFFC

